

DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du registre des délibérations du conseil municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix-neuf novembre, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent·es :

Jean **TOUZEAU**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Grégoric **FAUCON**, Jannick **MORA**, Stéphane **PÉRÈS DIT PEREY**, Josette **BELLOQ**, Jean-Noël **GOETZ**, Sylvie **JUQUIN**, Jean-Claude **FEUGAS**, Vincent **COSTE**, Eric **LEROY**, Tayeb **BARAS**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Olivier **MARTIN**, Marie-José **SALLABER**, Valdemar **CAMARINHA FÉLIX**, Maud **LEBLOIS**, Céline **BOUTE**, Nicolas **LE BIGOT**, Julie **RECHAGNEUX**, Serge **BLÛGE**, Richard **UNREIN** Mathieu **BORDENAVE**, Stéphanie **HARTUNG**, Mónica **CASANOVA**.

Absent·es excusé·es ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration à Stéphane Pérès dit Perey), Jeffrey **RUIZ** (procuration à Eric Leroy), Maférima **DIAGNE** (procuration à Josette Belloq), Claude **DAMBRINE** (procuration à Philippe Quertinmont), Keziban **YILDIZ** (procuration à Yasmina Boultam), Karima **TAJRI**, (procuration à Maud Lablois), Marouane **ACHRIT** (procuration à Jannick Mora), Gemma **DUFFAU** (procuration à Jean Touzeau), Levent **OZKAN** (procuration à Jean-Noël Goetz)

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 35

N° 2021/19.11/08

POLE VILLE DURABLE : CADRE DE VIE, HABITAT, LOGEMENT

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL 2019-2024 : PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS - AIDE
AU FINANCEMENT DES TRAVAUX : VALIDATION ET VERSEMENT**

Mónica CASANOVA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Jean-Noël GOETZ, adjoint au cadre de vie, à l'espace public et aux travaux publics, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat/Renouvellement Urbain et Opération de Restauration Immobilière qui a permis de lutter contre le mal logement et de procéder au versement de subventions pour des aides aux travaux aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs se poursuit à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG 3) « le réseau de la réhabilitation de Bordeaux Métropole » 2019/2024.

3 dossiers sont aujourd'hui concernés par les aides du PIG 3 (2 au titre de l'énergie et 1 au titre de l'adaptation) :

ADRESSES	MONTANT TRAVAUX TTC	SUBVENTIONS			RESTE A CHARGE
		AUTRES	VILLE	TOTAL	
ÉNERGIE					
34 avenue Gérard Philipe	31.533,79 €	17.561,44 €	1.500,00 €	19.061,44 €	12.472,35 €
45 rue Daniel	37.317,22 €	19.500,00 €	3.000,00 €	22.500,00 €	14.817,22 €
ADAPTATION					
5 rue Géo André	6.886,00 €	4.382,00 €	939,00 €	5.321,00 €	1.565,00 €
TOTAL			5.439,00 €	46.882,44 €	

Il est donc demandé au conseil municipal :

* d'attribuer les aides financières pour le financement des travaux aux propriétaires occupants : Mr MECHERI, Mme GONZALEZ, Mme MARTINEZ.

* d'autoriser Monsieur le maire à procéder au versement des aides financières pour le financement des travaux aux propriétaires occupants suivants :

Mr MECHERI : 1.500 €.

Mme GONZALEZ : 3.000 €.

Mme MARTINEZ : 939 € .

Ce dossier a été examiné lors de la commission Ville durable du 9 novembre 2021.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu le règlement de l'Anah ;

Vu la délibération du conseil municipal du 15 juin 2012 – N° 2012/15.06/10, validant le principe de la mise en place d'une OPAH RU ORI et de son corollaire, le lancement d'une mission de suivi animation ;

Vu la délibération du conseil municipal du 17 octobre 2013 – N° 2013/17.10/11, validant la signature de la convention PIG « un logement pour tous au sein du parc privé » ;

Vu la délibération du conseil municipal du 4 octobre 2019 - N° 2019/04.10/06 validant la convention PIG3 et le règlement d'intervention Métropole/Ville de Lormont et son annexe 2 ;

Vu la validation de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat décisionnaire du 13 septembre 2021 ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la Ville s'est engagée par la signature de la convention de financement du PIG 3 « le réseau de la réhabilitation de Bordeaux Métropole » à financer les travaux des propriétaires occupants et de propriétaires bailleurs dans le cadre de cette action ;

Considérant que la Ville est engagée depuis le mois de novembre 2013 dans un PIG sur l'ensemble du territoire et a intégré en juin 2018 le périmètre de l'OPAH RU ORI ;

DÉCIDE

Article 1 :

d'attribuer les aides financières pour le financement des travaux aux propriétaires occupants : Mr MECHERI, Mme GONZALEZ, Mme MARTINEZ.

Article 2 :

d'autoriser Monsieur le maire à procéder au versement des aides financières pour le financement des travaux aux propriétaires occupants suivants :

Mr MECHERI : 1.500 €.

Mme GONZALEZ : 3.000 €.

Mme MARTINEZ : 939 €.

VOTE :

POUR :

- 29 – Groupe majoritaire « Nous, Lormont »,
- 2 - Groupe « Naturellement Lormont »
- 1 - Groupe « Nouveau Parti Anticapitaliste »
- 3 – Groupe « Lormont, Ville Française »

Le maire, Jean TOUZEAU :

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;*

** informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

FAIT A LORMONT, le 22 novembre 2021
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

**Le maire,
Jean TOUZEAU**